



Printemps de la médecine générale
Jeudi 24 avril 2025

IVG médicamenteuse : lien ville-hôpital en Mayenne

DESBOIS Caroline & RIPAUD Margaux



En partenariat avec :





Pourquoi décider de pratiquer les IVG méd au cabinet?

- La loi a élargi cette pratique en 2016 aux sages-femmes
- Installée depuis janvier 2021 : volonté de proposer cette activité pour garantir un accès optimal à l'IVG, augmenter et diversifier l'offre
 - Première conventionnée sur le département 53
 - IVG médicamenteuse à domicile non proposée encore dans le Nord-Mayenne par le CHNM



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Pourquoi décider de pratiquer les IVG méd au cabinet?

- L'accès à l'IVG doit être quelque chose d'irrévocable
- Selon le baromètre de l'IFOP : accès encore fragile et non optimale sur le plan national



Printemps de la médecine générale

jeudi 24 avril 2025

Pour garantir un accès optimal à l'IVG

Des lois successives ont fait évoluer la pratique en France :

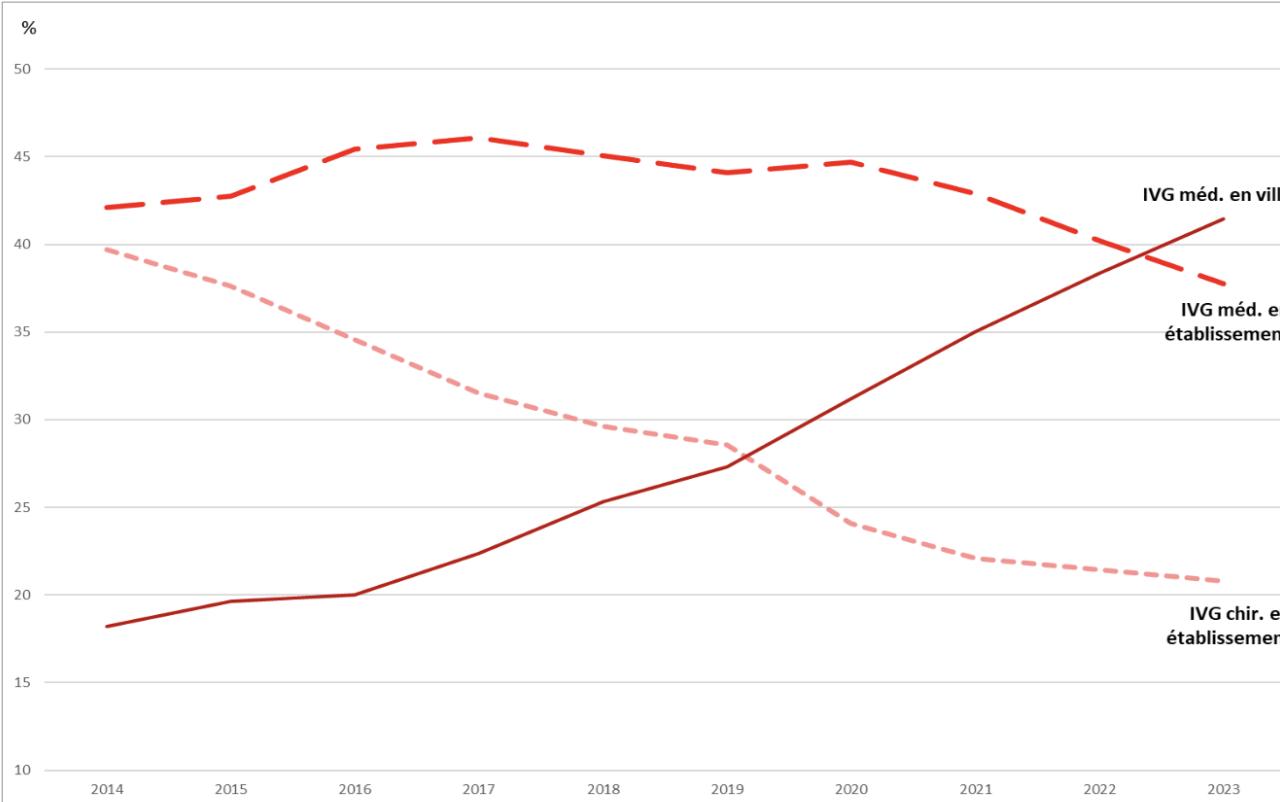
L'IVG à domicile est possible depuis fin 2004



Printemps de la médecine générale

jeudi 24 avril 2025

Evolution de la répartition des IVG selon la méthode et le lieu, entre 2014 et 2023 (%)



Champ : France entière.

Lecture : En 2023, 41,2 % des IVG ont été réalisées par méthode médicamenteuse en médecine de ville.

Source : SNDS, calcul des auteures.

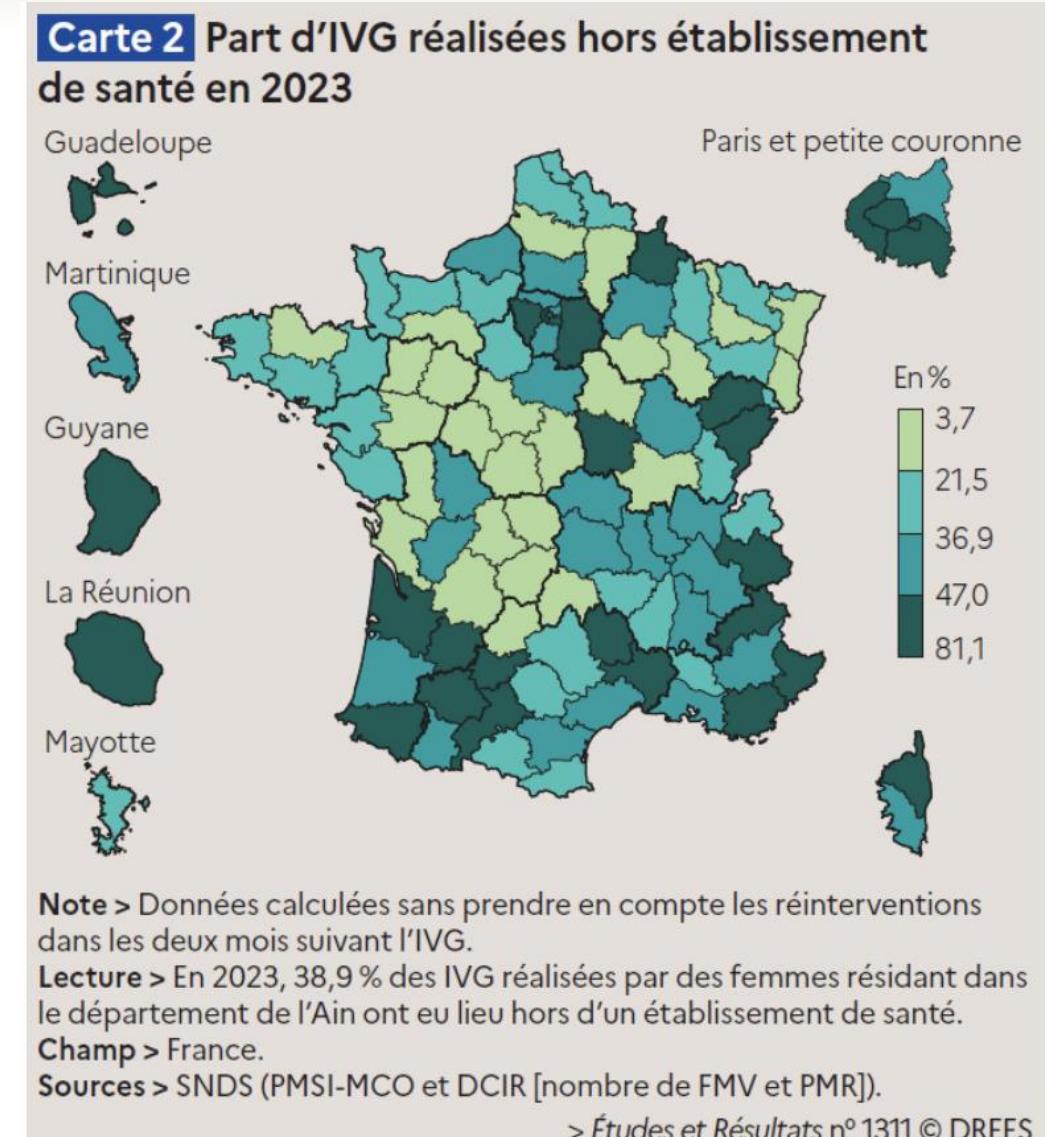
- Le nombre d'IVG en ville a augmenté ; En 2023, 41,2 % des IVG ont été réalisées par méthode médicamenteuse en médecine de ville.



Printemps de la médecine générale

jeudi 24 avril 2025

- En 2023, en Mayenne, IVG réalisées hors établissement de santé : entre 3,5 % et 21,5 %.



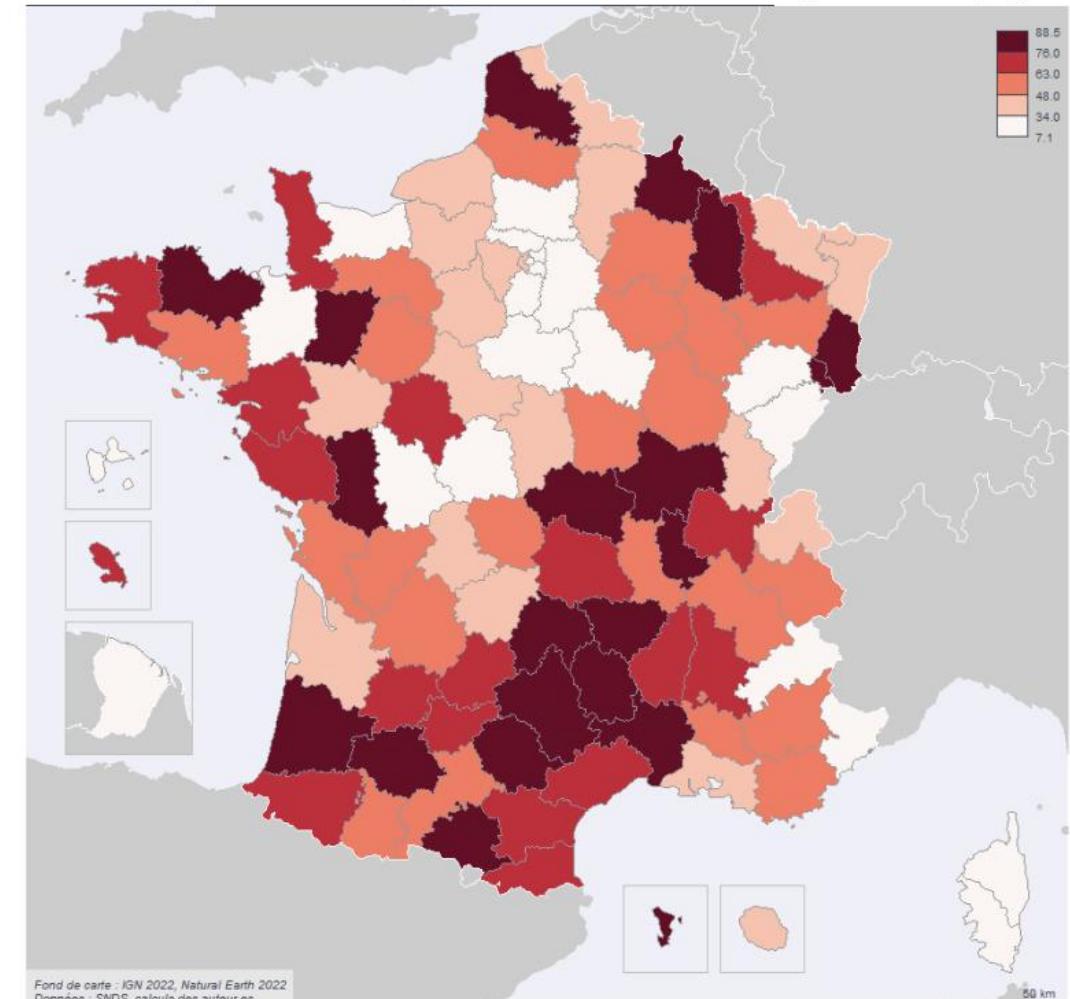


Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

- Rôle croissant des sages-femmes :
- En 2023, près de la moitié des IVG en ville réalisée par les SF :
 - 47% par les SF
 - 26% par les médecins généralistes
 - 27% par les gynécologues / gynéco-obstétriciens.
- Entre 2020 et 2023, nb de SF ayant réalisé au moins une IVG X 2
- En Mayenne, en 2023, plus de 76% des IVG sont réalisés par SF.

Part des IVG réalisées en ville par des sages-femmes parmi les IVG en ville, selon le département de résidence, en 2023 (%)





Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Mon activité d'IVG médicamenteuses réalisées à domicile depuis 2021

- 2021 : 25
- 2022 : 34
- 2023 : 50 (580 IVG en Mayenne)
- 2024 : 45
- 2025 : en cours



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Avantages de l'IVG à domicile

(proposée par les centres hospitaliers, les centres de santé sexuelle et la médecine de ville)

- Même si l'IVG reste qq chose de difficile à vivre...
- Autonomie avec planification plus facile
- Retour positif sur le fait de le vivre à la maison, dans un cadre familial, confort d'être chez soi (physique et psychique)
- Possibilité de contacter un professionnel 24/24, ce qui rassure + informations détaillées et concises, et antalgiques palier 1 et palier 2.



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Avantages de le proposer en médecine de ville

- Accompagnement possible même dans des zones plus reculées :
 - Certaines régions encore peu dotées en centre d'accueil
 - Moins de déplacements vers les centres de santé
- Si plus d'offres de soins : délai d'attente diminué
- Continuité avec un même professionnel, peut-être déjà connu
- Horaires peut-être plus souples
- Discrétion, côté intime du cabinet de ville qui peut être apprécié ou recherché , qd angoisse d'aller à l'hôpital pour certains par exemple



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

D'où l'intérêt d'avoir des praticiens libéraux ayant des conventions avec les centres

Complémentarité des différents accès à l'IVG que ce soit via l'hôpital, la médecine de ville, les centres de santé sexuelle

OBJECTIF : travailler ensemble pour faciliter l'accès aux soins et répondre aux besoins de chacun



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Lien avec l'hôpital: parcours de mon conventionnement

- Une convention qui précise de façon détaillée le rôle et les obligations de chacune des parties signataires :
 - Un bagage théorique et pratique pour le praticien de ville.
 - Accueil de la femme à tout moment par l'établissement de santé et prise en charge assurée, en cas de complications ou d'échecs éventuels.
- Envoi de la convention : ordre des pharmaciens , conseil de l'ordre des sages-femmes et à la CPAM



Lien avec l'hôpital : quand orienter?

- **EN AMONT DE L'IVG**

- Libre choix de la patiente sur la méthode (chir / med ; 79% de méthodes médicamenteuses en 2023 en France) et le lieu (prise possible en ambulatoire au CH si souhaité).
- Délai dépassé, plus de 9SA.
- Contre-indication médicale à l'IVG à domicile
- Femme seule ou seule avec ses enfants, impossibilité d'être accompagnée à domicile
- Mauvaise compréhension des consignes (barrière de la langue par ex...)
- Caractère trop fragile d'une patiente, patiente qui aura besoin d'un soutien psy au moment de la prise des médicaments.



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Lien avec l'hôpital : quand orienter?

- **PENDANT L'IVG**
- en cas de saignements importants, de douleurs intenses ou réactions aux médicaments
 - Patientes bien informées
 - Adresse et contact de l'hôpital donnés
 - Numéro de téléphone direct en cas de besoin donné.
 - Dossier complet avec fiche de liaison remplie dans le dossier.



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Tampon médecin – Sage-femme – CPEF- CDS

FICHE DE LIAISON / IVG MEDICAMENTEUSE EN VILLE

NOM :	
PRENOM :	
DATE DE NAISSANCE :	
Dates des dernières règles :	
βHCG le :	
Résultat(s) :	
Echographie le :	
Terme :	
IVG réalisée par téléconsultation exclusivement :	
Eléments du contexte médico-psycho-social importants à savoir :	
Atco Gynéco- obstétricaux :	
Nb d'accouchement(s) :	
Nb de FCS	
Nb d'IVG chirurgicale	
Nb d'IVG médicamenteuse :	
Groupe Rh :	
Gammaglobulines anti-D :	<input type="checkbox"/>
DEPISTAGES DES IST	
Sérologie : Oui	
PCR - CT/NG : Oui	
Prévention du cancer du col de l'utérus < 3 ans : Oui	
PROTOCOLE MEDICAMENTEUX :	
Prise de la Mifépristone le :	
Posologie :	
AU TERME DE (en sa) :	
Prise du Misoprostol le :	
Posologie :	
FIN DE PROCEDURE	
Contrôle de l'efficacité prévue par :	
<input type="checkbox"/> Dosage βHCG le : résultat(s) :	
<input type="checkbox"/> Echographie <input type="checkbox"/> Test urinaire basse sensibilité	
RDV de suivi prévu le :	
Contraception prévue : oui : <input type="checkbox"/> non : <input type="checkbox"/>	
RESULTATS :	
<input type="checkbox"/> Succès de la méthode <input type="checkbox"/> Echec de la méthode (aspiration) <input type="checkbox"/> Perdue de vue	
Remarques sur le suivi :	

FICHE DE LIAISON

- Définie conjointement par les signataires de la convention
- Support des informations essentielles du dossier médical, échangées entre le médecin ou la sage-femme et l'établissement de santé
- Un exemplaire remis à la patiente.
- Une copie transmise à l'établissement de santé (de façon sécurisée).





Lien avec l'hôpital : quand orienter?

- **APRES L'IVG**

- Rétention du sac gestationnel
- Rétention trophoblastique (possible contrôle après les règles)
- Mauvaise descente des BHCG

D'où l'importante de la visite post-IVG



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

- **L'IVG MEDICAMENTEUSE A DOMICILE** représente une avancée importante pour l'autonomie des femmes et pour l'amélioration de l'accès à l'IVG en France.
- **NÉCESSITÉ DE LIENS SOLIDES ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET LA MEDECINE DE VILLE** : extrêmement important pour garantir la sécurité et le bien-être des femmes.



Printemps de la médecine générale

jeudi 24 avril 2025

Conventionnement CH Laval-Médecin généraliste et Sage-Femme

- Fixé par l'article L.2212-2 du code de santé publique
 - En pratique depuis **fin 2004** pour les médecins.
(Décret n°2002-796 en 2002 mais circulaire ministérielle avec modalités pratiques fin 2004)
 - Depuis **2016** pour les sages-femmes
 - Jusqu'à 7 SA initialement
 - Pendant la période COVID, dérogation jusqu'à **9 SA** qui s'est ensuite pérennisée



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Conventionnement CH Laval-Médecin généraliste et Sage-Femme

- Début 2025, 5 médecins généralistes et 2 sages-femmes
 - **Formation théorique**
 - **Formation pratique** : 3 à 5 demi-journées dans le service
=> Observation de Consultations pré et post IVG
+/- IVG par aspiration sous AL et/ou AG



Printemps de la médecine générale

Jeudi 24 avril 2025

Conventionnement CH Laval-Médecin généraliste et Sage-Femme

- Organisation de formations visant à l'actualisation des connaissances

- => Réunion annuelle



Printemps de la médecine générale
Jeudi 24 avril 2025

Conventionnement CH Laval-Médecin généraliste et Sage-Femme

Quels intérêts ?

⇒ LES PATIENTES !



Printemps de la médecine générale
Jeudi 24 avril 2025

Conventionnement CH Laval-Médecin généraliste et Sage-Femme

Thèse de médecine générale en cours
Mathilde Olivrie

« Parcours des professionnels de santé s'engageant dans la pratique des IVG médicamenteuses en ambulatoire »



Printemps de la médecine générale

jeudi 24 avril 2025